

REVUE DE PRESSE



16 FEVRIER 2016

> 29 FEVRIER 2016



Mardi 16 février 2016 / Chaligny

A Moscou avec la Filoche



Toujours dans le cadre de son cycle 2 avec la Russie à l'honneur, la Filoche avait invité Katia Astaffief, auteur de « Avec les Loups », un livre d'aventure qui raconte l'histoire vraie d'une jeune scientifique alsacienne qui a tout quitté pour étudier le comportement des animaux, particulièrement des loups chassés en Russie, et d'un premier roman, « La femme de l'ambassadeur » : l'histoire d'une femme d'un ambassadeur de Moscou qui, derrière sa vie parfaite, cache un vide vertigineux dans un monde artificiel et pesant... Pendant une heure et devant une vingtaine de personnes, Katia Astaffief a lu quelques passages de son roman. A ses côtés, Monique, bibliothécaire, a, elle, présenté six livres concernant

la Russie et sa culture. Avant de dédicacer ses oeuvres, Katia Astaffief a proposé de partager des instants inoubliables à travers des photos exposées à l'espace jeunesse.

Le prochain cycle aura pour thème le Moyen âge, avec le coup de coeur café du 11 mars, à 18 h 30, avec des auteurs médiévaux.

Mercredi 17 février 2016 / Pierreville

Les ados ont du coeur



Un petit groupe d'ados sensibilisé pour venir en aide à ceux qui ont faim.

Une première, pour les jeunes ados de Pierreville, qui ont participé à la collecte des denrées non périssables au profit des Restos du Coeur, opération animée par le pôle jeunesse de la CCMM, pilotée par Thomas, Émilie et Nassim. Les jeunes ados ont été accueillis à la salle communale, où café et croissants leur furent offerts par la municipalité avant de démarrer cette collecte par du porte-à-porte dans la

localité.

Plusieurs dizaines de kilos de denrées et produits d'hygiène ont ainsi été collectées ou déposées à la salle communale dans la bonne humeur.

Cette opération s'est déroulée également dans la commune de Frolois, où l'appel aux dons a été également entendu. Un bel élan de solidarité à l'actif des jeunes acteurs qui désirent venir en aide à ceux qui en ont besoin, en cette période hivernale et pour le bon fonctionnement des Restos du Coeur. Un grand merci à eux.

Vendredi 19 février 2016 / Richardménil

Richardménil : Tut-tut ! Pin-pon !



Des histoires de voitures et de camions.

Dans le cadre des séances bébés lecteurs, une nouvelle animation autour du livre a eu lieu mercredi matin à la médiathèque de Richardménil. C'est Marie-France Fossier, accompagnée d'Emeline Angboly, toutes deux conteuses et animatrices, qui ont proposé et organisé cette matinée sur le thème des transports. Les petits et les parents ont pu apprécier des comptines et des jeux de doigts comme « Tut tut la voiture de grand-père » et des livres comme « Mon vélo » ou « Mon bus » de Byron Barton, « Plus vite : mes véhicules » de Catherine Leblanc. Tous les livres utilisés sont disponibles à la Filoche.

Samedi 20 février 2016 / Maron

Maron : le sort de la bibliothèque en question



Le président de la CCMM face aux bénévoles et aux élus, attachés à la bibliothèque.

Avec l'arrivée de la Filoche, médiathèque intercommunale à Chaligny, le devenir de la bibliothèque de Maron, intégrée dans le réseau intercommunal de bibliothèques, avait déjà posé question. Sa faible fréquentation augurait mal une activité croissante malgré le réaménagement dont elle avait fait l'objet fin 2004.

En ce début 2016, la bibliothèque attire toujours peu de lecteurs. Pourtant, au fil du temps, le lieu est plus devenu un espace dévolu à l'animation et la culture. C'est ainsi qu'il accueille ateliers de lecture, de jeux et musique pour les enfants de l'école, séances de contes, petits déjeuners littéraires, expositions, concerts, veillées contes...

Confrontée à des contraintes économiques et à des choix financiers, la Communauté de communes Moselle Madon s'interroge sur l'opportunité de conserver cette antenne dans le réseau de bibliothèques, ce qui représente un coût pas en adéquation avec l'intérêt porté à ce service par les habitants. Le président de la CCMM, Filipe Pinho, était cette semaine à Maron avec Malya Kellou, responsable du réseau des bibliothèques, pour rencontrer la municipalité et les bénévoles partageant l'animation de l'antenne avec une employée de la Filoche.

Sa proposition était de retirer à la bibliothèque son rôle premier de fournisseur de lecture pour lui conforter celui d'espace culturel. « Une bibliothèque sans livres ! » sembla une idée aberrante à la plupart des participants.

« En faire une sorte de cabanes à livres » fut une proposition qui eut plus d'écho chez les bénévoles qui en avaient déjà envisagé l'idée, tout en conservant la possibilité de disposer d'un certain volant d'ouvrages récents afin de satisfaire les quelques lecteurs de la bibliothèque encore intéressés.

Une convention de partenariat à passer avec la CCMM, la commune et l'AFR (dont sont issues la plupart des bénévoles) devrait fixer les nouvelles modalités de fonctionnement de cet espace et la répartition des frais nécessaires à sa gestion (matériel, chauffage, entretien...).

Dimanche 28 février 2016 / Xeulley

Peindre, renverser, observer au RAM



Une séance de motricité et d'éveil pour les bambins après les jeux.

La deuxième séance d'éveil décentralisée du relais d'assistants maternels au fil d'Ariane, s'est déroulée jeudi dans une piscine, pour les plus grands, à l'accueil périscolaire, réunissant une dizaine de nounous et vingt et un enfants venus de Bainville-sur-Madon, Flavigny-sur-Moselle, Pont-Saint-Vincent, Pulligny et Xeulley. Après l'accueil autour de Sophie et Céline, les jeunes enfants ont pu se livrer à des jeux, puis par des exercices de transvasements de balles en plastique dans une piscine. Une activité sur table de peinture sur calques et des exercices de

motricité étaient ensuite proposés pour les plus grands. Ces séances d'animations sont toujours appréciées des assistants maternels qui bénéficient de matériels adaptés à chaque rencontre décentralisée.

Renseignements : RAM au fil d'Ariane au 03.83.53.25.06 - fildariane@cc-mosellemadon.fr.

Lundi 29 février 2016 / Pulligny

Pulligny : les écoliers créent des bandes dessinées



Les Loupiots découvrent la bande dessinée avec Patricia.

Patricia et Sybille ont proposé à une vingtaine d'enfants du CE2, CM1 et CM2 la malette BD mise à disposition par la Filoche de Neuves-Maisons pour le temps des T.A.P. Après une petite formation, les deux animatrices ont proposé cet atelier pendant six semaines les mardis et les jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

Les enfants ont découvert une douzaine de bandes dessinées sous différentes formes originales : celles qui se déplient et se lisent comme une grande carte, des plus classiques comme Lucky Luke et Astérix aux plus récentes avec les Super Héros. Ils ont pu découvrir aussi une BD étrangère. Les Loupiots ont été étonnés de constater qu'il y avait des BD en noir et blanc, en couleur, avec des graphismes différents.

Puis ce fut la découverte des dialogues, des légendes et des bulles. Certains enfants n'avaient jamais lu une bande dessinée.

Le plus grand plaisir des Loupiots fut de créer leurs propres BD avec leurs dessins et leurs bulles. Mais ce n'est pas facile de trouver des idées et d'aller jusqu'au bout de son travail, d'écrire et de colorier. Un temps de lecture leur avait été aussi proposé.



COMMUNES

CCMM

Conseil municipal : restructuration du foyer Aristide-Briand

« On va sortir des foyers Sonacotra », a dit le maire en présentant au conseil municipal un projet de restructuration du foyer Aristide-Briand proposé par la société Batigère.

Il prévoit, sur le site actuel, sa transformation en 100 logements, une extension comportant 30 logements et la construction d'une « pension de famille » de 25 logements et locaux collectifs. L'opération coûtera au total 4 millions d'euros. La commune est sollicitée pour garantir la moitié d'un prêt de 3.240.000 EUR.

La garantie de ce prêt s'étalant jusqu'à 50 ans, l'opposition a préféré s'abstenir.

Mais le budget 2016 était le principal objet de la réunion du conseil municipal. Le maire a résumé les 46 pages de celui-ci : investissement plus modeste, mais finition de la construction de la nouvelle école Emile-Zola (inauguration en juin), poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux aux handicapés, travaux de voirie plus modestes, bref un budget « de prudence et d'endettement mesuré » qui se traduit par un budget en équilibre de 8.365.128 EUR en investissement et de 3.487.252 EUR en fonctionnement. Et pour la 16^e année consécutive sans hausse des taux, « un record historique » a tenu à préciser l'adjoint aux finances Pascal Schneider.

Jean-Claude Pomares, du groupe Neuves-Maisons Demain, a rappelé que l'opposition avait formulé une contre-proposition budgétaire réduisant notamment de 10 % le montant des subventions aux associations, suggérant de la passer de 493.000 EUR à 440.000 EUR.

Espoir déçu, aucune proposition de l'opposition n'a été prise en compte. Et encore moins celle de baisser les taux des impôts locaux.

Résultat : budget adopté par 22 voix pour, et 6 voix contre.

Des carrés bleus pour l'autisme



Les tricoteuses n'ont pas chômé !

Samedi 13 février était la dernière journée fixée pour fournir des carrés de laine bleue tricotée pour l'action "Happy Blue Day" en faveur de l'autisme. Depuis le début du mois de février, une quinzaine d'habitantes de Maron se sont attelées à la fabrication de ces carrés de laine destinés à habiller en bleu (la couleur de l'autisme) un lieu public de Paris, opération devant sensibiliser à l'autisme. Ce sont en définitive, près de 70 carrés qui ont été récoltés à Maron. La démarche a été communicative puisque dans certaines familles la mère, la fille, la belle-fille, la copine, s'y sont mises ! C'est Laurence

Casalini, qui a engagé cette opération, encouragée par la Filoche (médiathèque intercommunale).

L'ensemble des carrés de laine de tout le secteur, doivent rejoindre Paris cette semaine pour être assemblés le 2 avril, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Jeudi 18 février 2016 / Richardménil

150 carrés bleus pour Happy Blue Day



Une belle action en faveur de l'autisme.

Les dames de l'association Ofilduoeur et des amies ont tricoté pour l'action "Happy Blue Day" en faveur de l'autisme, 150 carrés de plusieurs nuances de bleus, couleur choisie pour représenter ce handicap. Ces carrés vont servir bientôt à une opération de yarn bombing qui consistera à habiller un lieu.

Cette opération aura lieu à Paris et a pour objectif de sensibiliser la population à ce trouble neurodéveloppemental. Les carrés de laine récoltés par Mme Casalini, avec le soutien la médiathèque

intercommunale "la Filoche" va rejoindre Paris pour être assemblés pour la grande journée de sensibilisation du 2 avril 2016.

Jeudi 18 février 2016 / Neuves-Maisons

Neuves-Maisons : « Le Haut-des-Vaches » au coeur du débat



Le Haut des Vaches devenu Hauts de la Moselle suscite des interrogations. À droite M. Rigolot de FLORE 54.

Là, dans les vignes abandonnées, paissent les moutons et les vergers donnant libre cours à la nature. Y gambade une faune le plus souvent discrète. C'est au Haut-des-Vaches, entre Neuves-Maisons et Chaligny. Depuis quelques années un projet d'urbanisation y a vu le jour, prévoyant la construction de 200, 351, voire de 400 logements, les chiffres varient. L'édification de nouvelles maisons, l'accueil des nouveaux habitants au nombre d'un gros village risque de poser des problèmes.

Une association, "Les vergers de la rive droite de la Moselle" (VRDM) a vu le jour. Avec pour premier objectif la collecte d'informations face à un aussi grand projet et la difficile rencontre avec les intervenants. L'objectif étant de préserver le côté naturel du site, sa faune et sa flore. Mais aussi veiller aux risques géologiques comme les glissements de terrains. Aucune étude géotechnique n'a été menée.

Le sous-sol est traversé par de nombreuses sources, d'où des inondations possibles pour des riverains en contrebas.

La VRDM, présidée par Catherine Gerhardt, a tenu sa première assemblée générale samedi. Elle compte déjà 61 adhérents. Elle s'est tenue en présence de Raynald Rigolot, président de FLORE 54 qui mutualise 53 associations, qui lui a apporté ses conseils. Les nuisances de circulation ont aussi été évoquées.

Les terrains bougent, VRDM aussi, face à un projet jugé démesuré, les Hauts-de-Moselle.

Samedi 20 février 2016 / Neuves-Maisons

Diffamation : relaxe en appel pour Claude Guidat

Neuves-Maisons. Condamné en première instance à 2.000 EUR d'amende avec sursis pour « diffamation », Claude Guidat, maire de Bainville-sur-Madon et candidat aux dernières élections départementales (22 et 29 mars 2015), vient d'être relaxé par les magistrats de la cour d'appel de Nancy. Il était défendu par Me Alain Chardon.

L'investiture UMP - UDI pour le scrutin départemental dans le canton de Neuves-Maisons avait été accordée à Claude Guidat, associé à Monique Guérin, mais Guy Bernard, membre de l'opposition municipale de droite néodomienne, avait cependant maintenu sa candidature à ces élections, se présentant sous l'étiquette « Divers droite » aux côtés de Lydie Wiedenkeller. Aucun des deux binômes n'avait atteint le second tour.

Entre le 20 et le 26 mars 2015, Claude Guidat avait apposé une affiche sur la vitrine de sa permanence électorale, document sur lequel il signalait que « le dissident Guy Bernard, sans aucune investiture », avait fait « figurer abusivement dans la liste de ses soutiens » Charles Choné, ancien maire de Ludres, et Gilbert Daubenfeld, ancien maire de Neuves-Maisons, « ainsi que trois autres personnes qui n'ont pas été prévenues et qui n'ont pas donné leur accord ». Claude Guidat avait l'objet d'une citation directe devant le tribunal qui l'avait déclaré coupable.

Les magistrats de la cour ont relevé, eux, que « le fait de vouloir informer les électeurs sur la réalité des soutiens apportés par des personnalités politiques locales à M. Bernard en sa qualité de candidat " Divers droite " relève d'un débat d'intérêt général », que la qualification de Guy Bernard de « dissident sans aucune investiture n'a pas été dénaturée », que ce dernier « a fait figurer les noms de M. Daubenfeld et de trois autres personnes sur la liste de ses soutiens sans leur autorisation expresse et alors qu'ils pensaient signer une feuille d'émargement lors d'une inauguration ». Les juges, au final, estiment que « les propos contenus dans l'écrit » l'ont été de bonne foi, « ne sont ni démesurés ni outranciers, ne dépassent pas les limites admissibles de la liberté d'expression d'un candidat à une élection dans le contexte politique d'une campagne électorale ».

Me Barbosa, conseil de Guy Bernard, a d'ores et déjà annoncé que son client allait former un pourvoi en cassation.

Eric NICOLAS

Vendredi 26 février 2016 / Pierreville

Quand la méthanisation produit l'énergie



Un atelier suivi par une quarantaine de participants avec intérêt.

La méthanisation agricole, est au coeur de la production d'énergies renouvelables des territoires ruraux. Une rencontre était organisée dans le cadre du réseau rural lorrain, piloté et financé par la Région et l'Etat avec le concours de fonds européens. Ce réseau est animé par le carrefour des Pays Lorrains, cet atelier est le second d'un cycle consacré aux atouts des territoires ruraux dans la transition énergétique, il s'est tenu au GAEC des Acajous de Pierreville. Une quarantaine de personnes y participait, Pascal Rol de la chambre d'agriculture

54, a présenté les enjeux et principes de la méthanisation agricole en salle audio visuelle, puis visite de l'unité du GAEC des Acajous commentée par Stéphane Peultier, exploitant. La parole fut donnée ensuite à Florence Wazylezuck, vice-présidente de la Communauté de commune Moselle Madon, à propos des partenariats avec la CCMM, pour conclure avec l'intervention de Stéphane Pacaud de l'ENSAIA, catalyseur de développement de la filière méthanisation en Lorraine.

Une matinée riche en informations, un focus sur la méthanisation agricole vue comme un moyen de contribuer à la production d'énergies renouvelables, grâce à la mise en place de partenariats entre des acteurs privés et publics. Ce process comprend plusieurs digesteurs, qui fonctionnent avec l'apport de fumier, lisier, herbes de tonte... qui produiront le méthane, la cogénération pour produire de l'électricité, de l'eau chaude, de l'air chaud pour le séchage du bois. Les visiteurs ont pu se rendre compte des nombreux avantages d'une telle installation pour la production d'engrais naturels, donc pour l'agriculture réduction, voire disparition d'engrais chimiques, les branchages quant à eux servant de paillage et en chaufferie.

Le but recherché étant de produire l'énergie sur ce territoire en totalité, à l'horizon 2050.

Samedi 27 février 2016 / Chavigny

Les échos du conseil municipal

Le conseil municipal réuni lundi en séance ordinaire, présidée par le maire Hervé Tillard, a examiné le compte administratif 2015 des finances communales. Présenté aux élus, par Jean-Marie Weiss, rapporteur de la commission Finances, ce document indique en section d'investissement : des recettes prévues égales aux dépenses d'un montant de 271.356 EUR (réalisé : 203.587 EUR, à réaliser : 66.230 EUR), en fonctionnement, des recettes prévues égales aux dépenses d'un montant de 990.880 EUR (recettes réalisées d'un montant de 1.085.412 EUR). Soit un résultat de clôture de l'exercice excédentaire de 194.585 EUR. Le maire ne prenant pas part au vote, le compte administratif a été approuvé à l'unanimité. Le compte de gestion établi par le trésorier de Neuves-Maisons, à la clôture de l'exercice, a été approuvé également à l'unanimité.

Tarifs et durées des concessions au cimetière : 120 EUR pour 15 ans, 190 EUR pour 30 ans ; pour les cases du columbarium : 500 EUR pour 15 ans, 800 EUR pour 30 ans ; pour les cases cinéraires : 545 EUR pour 15 ans ; 845 EUR pour 30 ans ; pour le dépôt de cendres dans le jardin du souvenir :

30 EUR plaque signalétique 55 EUR. L'occupation du domaine public sera par jour pour un véhicule de plus de 3,5 t : 50 EUR, moins de 3,5 t : 20 EUR.

La participation communale financière aux accueils de loisirs, organisés par la MJC Lorraine a été fixée à 3,50 EUR par enfant et par jour de présence.

SLUC-Tennis : le conseil municipal émet un avis favorable à la mise à la disposition de l'association des équipements dont elle est propriétaire.



ACTUALITES

DIVERSES

« Sauvons notre train ! »



De nombreux habitants de Pont-Saint-Vincent prennent le train pour aller travailler à Nancy.

Bertrand, jeune cadre administratif de 34 ans, est un habitué de la ligne ferroviaire qui relie Pont-Saint-Vincent à Nancy.

« Chaque matin, je prends le train de 6 h 54. Il y a aussi des lycéens dans la rame. J'arrive en gare de Nancy à 7 h 20. En quelques minutes, je suis à mon bureau. Le temps d'avaloir un café et je prends mon poste à 8 h », confie-t-il. « En voiture, je ne ferais pas mieux et je ne saurais pas où me stationner. De

toute façon, ça me coûterait plus cher. Alors, j'espère une seule chose : que ce train va continuer d'exister ».

Ils sont nombreux, comme lui, à avoir réglé leurs horaires sur ceux du train. « Le parking gratuit situé devant la gare de Pont-Saint-Vincent est plein », fait remarquer le maire du village, Jacques Seren. « Toutes ces voitures appartiennent aux gens qui vont travailler à Nancy en train. Pour nous, c'est important que cette ligne continue de bien fonctionner ».

Le premier magistrat de cette localité située à 20 kilomètres de Nancy ne sait rien des véritables intentions de la SNCF. L'annonce de la suppression de plusieurs trains régionaux en raison du manque de conducteurs a créé un certain émoi, tant parmi les élus du conseil régional que chez les maires des communes concernées. Ainsi, on sait qu'un aller et retour entre Nancy et Pont-Saint-Vincent est menacé. Mais, à quelle heure ? C'est la grande incertitude...

Le tronçon situé entre Nancy et Pont-Saint-Vincent fait partie de la ligne Nancy-Culmont Chalindrey. Elle dessert, entre autres, Neuves-Maisons, Messein, Ludres, Houdemont et Jarville.

« Neuf minutes pour aller de la gare de Nancy à celle d'Houdemont ! Impossible de faire plus rapide en voiture ou en bus », précise un utilisateur qui a commencé à prendre le train le jour où son permis de conduire a été suspendu.

Pour une amélioration

Avant même l'annonce de la SNCF sur le remplacement de certains trains par des services de car, en raison de la pénurie de conducteurs, une « association développement ligne ferroviaire Nancy-Merrey » existait déjà. Elle milite pour la remise en état de cette ligne vétuste et menacée depuis des années.

Les événements récents ont poussé le président de cette association, Pascal Lopez, à relancer le combat. Celui-ci vient d'adresser une lettre ouverte aux maires concernés, intitulée « Sauvons notre train ! ». Le message est clair. « Cette ligne, véritable atout social, environnemental, économique et touristique de l'Ouest vosgien et du Saintois ne peut et ne doit pas fermer ».

Et de rappeler que cette ligne qu'on pourrait croire désuète, transporte 3.700 personnes quotidiennement et qu'elle permet « l'accès aux soins, à l'emploi, à la culture et à l'enseignement pour une partie de nos concitoyens ». Pascal Lopez milite pour une amélioration de cette ligne avec, notamment, des horaires élargis aux soirées.

Ce n'est pas l'option que semble retenir la SNCF pour l'instant. Ludovic BASSAND

Métropole : c'est officiel !



Pour le socialiste Christophe Choserot, « nous sommes dans un moment historique où le clivage droite gauche doit disparaître ».

Ca devait être une simple formalité. Prendre acte du vote positif des vingt communes du Grand Nancy en faveur de la création d'une Métropole. Mais les conseillers communautaires ont presque refait le débat, hier, montrant qu'il n'y a pas unanimité sur le projet.

Annie Lévi-Cyferman a voté contre, Vincent Matheron s'est abstenu, les autres conseillers ont voté pour, mais avec de grosses nuances dans les discours, pour certains. Extraits.

Annie Lévi-Cyferman : « A aucun moment le principe même de la Métropole n'a été délibéré. Le projet a été mené au pas de course. » La conseillère communiste de Vandoeuvre a déploré que la population n'ait pas été directement consultée « par référendum, par exemple ».

Et de dénoncer « un débat entre élus, dans un microcosme. Avec quels moyens se fera la Métropole, alors qu'elle aura de nouvelles compétences ? » Annie Lévi-Cyferman s'est interrogée sur la participation des élus d'opposition à l'exécutif de la future Métropole, à travers la prise de vice-présidences. « Voteront-ils le budget ? »

Un socialiste dithyrambique

« Intégrer l'exécutif ne signifie pas intégrer la majorité. Mais trouver l'intérêt général. Nous défendrons les convictions qui sont les nôtres », a répondu Bertrand Kling, maire socialiste de Malzéville.

La communiste Julie Meunier s'est tout de même interrogée sur la représentativité d'élus d'opposition membres du futur exécutif : « Comment, ensuite, défendre ses engagements lors des municipales ? » Julie Meunier a néanmoins voté pour la Métropole « par acte républicain ».

Le socialiste « frondeur » Vincent Matheron a réclamé « un exécutif strictement paritaire et sans cumuls ». Ce qui n'est pas prévu. Son collègue socialiste Pascal Jacquemin, a déploré que l'opposition doive « sacrifier une part de sa représentativité réelle ».

Le reste des interventions étaient toutes en faveur de la future organisation. Le maire socialiste de Maxéville, Christophe Choserot, s'est même montré dithyrambique : « Nous sommes dans un moment historique où le clivage droite gauche doit disparaître. La Métropole ne se résume pas à l'attribution de vice-présidences... »

Pour le socialiste Patrice Donati, la Métropole, « c'est se donner les moyens d'achever l'intégration des vingt communes du Grand Nancy, c'est disposer de nouveaux pouvoirs ». On en aurait presque oublié la majorité, tellement les élus du groupe de gauche avaient des positions divergentes. Hervé Féron ne s'est pas exprimé, il était absent.

Instant solennel

Pour André Rossinot, l'instant était solennel. « Quand nous aurons à travailler sur le logement, l'habitat, la politique de la ville, nous serons plus efficaces. Et nous aurons les forces suffisantes pour faire irruption dans le débat de la grande région. »

Le président du Grand Nancy a estimé « qu'il y a des moments pour mener le débat politique, et des moments privilégiés pour construire et travailler ensemble... »

Le décret instituant la Métropole devrait être signé le 31 mars, pour une installation avant la fin de l'année.

Philippe MERCIER
